



## *Proposition pour la presse et les médias du PS* Insuffisant voire dangereux

*Le projet du Parti socialiste ne garantit pas un financement dynamique et pérenne de France télévisions.*

Les positions adoptées par le PS sur France télévisions sont loin de ce qui est nécessaire pour assurer l'avenir économique de notre entreprise de service public. La relance des programmes régionaux de France 3, la viabilité des chaînes de plein exercice dans les outremer, l'accompagnement des nouveaux modes de consommation sur tous les écrans, tels sont les principaux enjeux de développement que France télévisions doit affronter pour rester un acteur public fort. Et face à ces enjeux, force est de constater que les propositions économiques du PS ne sont pas à la hauteur compte tenu de la paupérisation économique que subit France télévisions depuis l'annonce assassine du 8 janvier 2008.

### Variations autour de la redevance

---

Dans le projet du PS, la redevance redeviendrait le « *mode de financement privilégié de l'Audiovisuel public* » pour sortir France télévisions des aléas d'un financement budgétaire annuel, ce qui est plutôt positif.

L'addition de ces ressources (entre 275 et 375 M€) reste très inférieure aux 450 M€ de compensation de la pub en soirée et des besoins d'investissement supplémentaires en recherche et développement évalués par le PS à 250 M€.

Une des principales propositions du PS consisterait à transfé

rer la redevance de RFI à France télévisions. Pour compenser ce transfert vers France télévisions, le PS évoque la taxe sur les télécoms (déjà dans le collimateur de Bruxelles), et la taxe sur la publicité transférée aux chaînes privées... qui n'ont pourtant aucun lien avec l'audiovisuel extérieur. Cette mesure qui rapporterait 125 M€ à FTV avec une compensation on ne peut plus aléatoire pour l'AEF n'est pas sans rappeler l'idée de la commission Copé

de transférer la redevance de l'INA vers FTV.

Par ailleurs le PS attend 100 M€ par an de l'indexation de la redevance sur l'inflation, ce qui nous paraît très exagéré. On est plus près des 50 M€ que des 100 M€. De surcroît l'indexation de la redevance est déjà en vigueur.

Enfin l'extension de la redevance aux résidences secondaires que le PS évalue à 200 M€ par an (100 M€ pour une demi-imposition).

L'addition de ces ressources (entre 275 et 375 M€) reste très inférieure aux 450 M€ de compensation de la pub en soirée et des besoins d'investissement supplémentaires en recherche et développement évalués par le PS à 250 M€.

Cela dit, avec 121 € par an, même indexés sur l'inflation, on est très loin de l'alignement sur le niveau de redevance des pays européens (184 €).

## L'arlésienne des ressources commerciales

Principal constat : le PS ne revient pas sur la suppression de la publicité après 20H alors que les faits démontrent l'impossibilité de la compenser de manière pérenne et dynamique et que Bruxelles pourrait contraindre la France à devoir rembourser aux opérateurs télécoms la taxe prélevée

à aucun moment le PS n'évoque le dossier central de la renégociation des décrets de production qui ne laissent aucune marge de manœuvre à France télévisions.

pour compenser l'arrêt de la publicité (1,2 Md'€ sans les

intérêts).

La publicité en journée (400M€) serait quand même maintenue après 2015 sauf sur France 4.

Pour la CGT, compte tenu d'incertitude économique, le maintien de la publicité en

journée est une absolue nécessité ainsi qu'en région, dans les outremer et sur tous les nouveaux supports. France télévisions doit pouvoir compter sur une structure commerciale regroupant toutes les activités nouvelles de diversification, les partenariats et le mécénat culturel.

Au-delà de la publicité et du parrainage, les ressources commerciales additionnelles dépendent essentiellement de la détention des droits sur les programmes. Or à aucun moment le PS n'évoque le dossier central de la renégociation des décrets de production qui ne laissent aucune marge de manœuvre à France télévisions.

Pour la CGT, il n'existe pas de modèle économique du global média et du numérique sans les droits sur les différents supports et les nouveaux modes de diffusion.

## Economies à tous les étages

Les synergies (=économies) apparaissent à plusieurs reprises dans le document. Synergies entre France télévisions et l'audiovisuel extérieur. Synergies entre FTV et les chaînes parlementaires.

Le PS entend dégager à terme des marges de redéploiement de l'ordre de 150 à 200 M€ « *par la mise en œuvre d'économies liées à la rationalisation de la gestion, aux synergies et correction de périmètre.* ». Le PS envisagerait-il de privatiser une chaîne ? De réduire la masse salariale ? De revoir les organisations du travail ?

A contrario la question de la politique industrielle de France télévisions dont l'outil de production pourrait être mis au service de l'ensemble des antennes de façon beaucoup plus systématique n'est même pas évoquée. Ni la révision des obligations de commande aux producteurs privés (420 M€ et/ou 20% du Chiffre d'affaires), qui génèrent des stocks de programmes im-

possibles à absorber dans les grilles, occasionnant des coûts de dépréciation exorbitants.

Le PS envisagerait-il de privatiser une chaîne ? De réduire la masse salariale ? De revoir les organisations du travail ?

Comme les ressources publiques sont loin d'être garanties, comme les ressources commerciales additionnelles sont entravées par une réglementation à laquelle on ne veut pas toucher, le PS en viendra à utiliser les bonnes vieilles recettes néo libérales : dégager des économies sur le dos des salariés... ou envisager une révision du périmètre...

**Toutes solutions que la CGT a toujours combattues parce qu'elles se conjuguent inmanquablement avec le déclin du service public.**

Paris, le 19 avril 2011